

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**

Est par la présente donné, par le soussigné, greffier de la Ville de Waterloo que :

Lors de la séance ordinaire de ladite municipalité tenue le mardi, 7 novembre 2023, le conseil a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2024.

Les séances se tiendront à compter de 19 heures aux dates suivantes :

16 janvier	13 février	12 mars	9 avril
14 mai	11 juin	9 juillet	13 août
10 septembre	8 octobre	5 novembre	10 décembre
12 décembre	séance du budget		

Le présent avis est donné en vertu de l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*.

Waterloo, ce 8 novembre 2023

Louis Verhoef  
Directeur général et greffier